

Séance du : 7 décembre 2020

n°51/2020

L'an deux mille vingt, le sept décembre à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 1^{er} décembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence de M. Gilbert HEBRARD.

Mme HAYBRARD DANIELI est désignée comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Isabelle HAYBRARD DANIELI, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Hélène MARTY, Nathalie NACCACHE, Florence SIORAT, Estelle VILESPY.

Mrs Gilbert HEBRARD, Brice ASENSIO, Serge BARTHES, Robert BATIGNE, Pierre BODIN, Jean-Pierre BOMBAIL, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSSES, François DEMANGEOT, Christian FABRE, Michel FERRET, Michel GALANT, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Dominique GUIRAUD, Laurent HOURQUET, Alain ITIER, Olivier JULLIN, Serge KONDRYSZYN, Jean LAGOUTTE, Christian MAZAS, Marc MENGAUD, Pierre MONOD, Jean-Marie PETIT, Henri POISSON, Christian PORTET, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI, Daniel RUFFAT, Alain SCHMIDT, Serge SERRANO, John STEIMER, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA,

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Mmes Sabine CHABERT, Reine EXPERT, Annie PERA.

Mrs Michel ARPAILLANGE, Philippe HEDIN, Philippe LASMAN, Gérard LAVIGNE, Roger PEDRERO.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 53

Délégués titulaires ayant donné pouvoir :

Lison GLEISES à Gilbert HEBRARD

Serge CAZENAVE à Estelle VILESPY

Excusés :

Mmes Lison GLEISES, Virginie MIR, Florence RANC.

Mrs Bernard BARJOU, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Pierre VIDAL.

Objet : Demandes de subventions pour le programme culture 2021

Vu la délibération 14/2014 du 8 juillet 2014 actant à l'unanimité la transformation du Syndicat Mixte en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural et le portage juridique du GAL des Terroirs du Lauragais par cette nouvelle instance ;

Vu la délibération n°23/2014 en date du 15 septembre 2014 portant transformation du syndicat mixte en PETR du Pays Lauragais ;

Vu l'arrêté inter préfectoral en date du 24 décembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais, actant de fait le portage juridique du GAL par le PETR et entré en vigueur au 1er janvier 2015,

Vu la délibération du Conseil régional N° 15/07/11.13UE du 09/07/2015 portant décision de sélection du GAL des Terroirs du Lauragais ;

Monsieur Gilbert HEBRARD, rappelle à l'assemblée ce qui a été acté dans la stratégie locale de développement du PETR du Pays Lauragais, concernant le volet culturel, axe qui est accompagné par le GAL des Terroirs du Lauragais et son programme LEADER.

Fort d'une histoire millénaire et mouvementée, le Lauragais dispose de ressources significatives en matière de sites touristiques et culturels diversifiés et bien répartis sur l'ensemble de son territoire. Mais la muséographie et les supports de visite y sont souvent vieillissants et demandent à être réactualisés et dynamisés. Pays aux fortes dynamiques locales, les initiatives culturelles associatives, communales ou privées y sont nombreuses et diversifiées. Cependant, le manque de coordination entre ces actions entraîne redites et confusion pour les publics, tandis que les actions elles-mêmes souffrent d'un manque de visibilité, de moyens et de professionnalisme.

Le développement de la destination Pays Lauragais passe donc également par le renforcement de l'attractivité culturelle du territoire. Une politique de médiation culturelle ambitieuse permettra une modernisation de l'offre et des supports de visite grâce au numérique. La mise en réseau des acteurs de la culture et du patrimoine, notamment institutionnels (musées, « Grands sites Midi-Pyrénées » et sites pôles « Pays Cathare »), mais également associatifs et privés, aura pour but de construire et de diffuser une offre concertée et diversifiée à l'échelle du territoire.

Parallèlement, l'engagement dans une candidature au label « Pays d'Art et d'Histoire » (PAH) permettra de singulariser le Lauragais, de mettre en valeur et de révéler à ses habitants un riche patrimoine architectural et paysager peu ou mal connu. La construction de cette candidature offrira ainsi le cadre structurant pour développer un véritable projet culturel concerté à l'échelle du territoire, à destination des habitants, de la communauté éducative et des touristes.

En 2021 le plan d'action culture du PETR du Pays Lauragais portera en particulier sur la mise en œuvre, la coordination et le suivi des projets suivants :

- Mise en place, suivi et restitution des 3 Groupes de Travail des acteurs culturels :
 - Axe Renforcement de la communication culturelle
 - Axe Soutien à la création à la diffusion et au développement des pratiques
 - Axe Développement de l'animation et de la valorisation du patrimoine

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque, 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr

- Animation de la Commission culture et patrimoine du PÉTR
- Animation et coordination de la Convention pour la Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle (CGEAC)
- Mise en œuvre du projet culturel de territoire en mobilisant les outils, les moyens humains et les financements disponibles:
 - Plateforme web « Culture Pays Lauragais » et opérations de communication culturelle et de mise en réseau des acteurs culturels
 - Transformation/évolution des Appels A Projet « Lauragais dans les arts » et « Itinérances, frontières, coopérations » en « Résidences de rayonnement culturel »
 - Candidature au label « Pays d'Art et d'Histoire », avec lancement et suivi des actions de préfiguration

Plan de financement prévisionnel de ces opérations :

Budget Programme d'actions Culture pour 2021 avec "Résidences..."				
Dépenses	TTC	Recettes	Taux	TTC
Ingénierie culturelle	22 000 €			
Mise en œuvre et suivi du projet culturel du PÉTR : Candidature PAH ; Animation Commission Culture et Ateliers de Concertation ; montage et suivi des projets				
Communication culturelle	13 600 €	LEADER	48%	47 929 €
Animation <i>lauragais-culture.fr</i> ; Communication culturelle ; Coanimation Atelier de Concertation "Communication culturelle"	7 600 €			
Création de supports de communication multimédia : vidéo et podcasts	2 000 €	DRAC	20%	20 000 €
Eductour pour la préparation du PAH : frais de déplacement et de restauration	2 000 €			
Préparation du "Forum culturel du Pays Lauragais"	2 000 €	<i>Région Occitanie</i>	10%	10 000 €
Projet "Résidences de rayonnement culturel"	57 113 €			
Idéal Cinéma	12 000 €			
Les Eléments	15 113 €	Autofi PÉTR	22%	21 924 €
Suivi Vidéo-photo	12 000 €			
Coordination et suivi de l'EAC (Chargé de mission)	18 000 €			
Frais divers de structure : 15% du total des salaires	7 140 €			
Total dépenses	99 853 €	Total recettes	100%	99 853 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

1°) – **APPROUVE** le plan d'actions prévisionnelles 2021 tel que présenté

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrend - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr

2°) – **APPROUVE** le plan de financement de ce programme d'actions

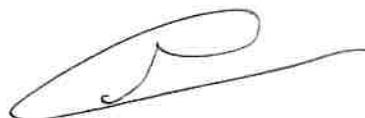
3°) – **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à procéder à toute formalité et à signer tout document utile à cette affaire.

4°) – **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à procéder à toute demande de subventions afférentes à ce dossier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 7 décembre 2020

Le Président,



Gilbert HEBRARD

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr